

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 42 (1909)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Les passages obscurs des épîtres pastorales  
**Autor:** Bruston, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-379863>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**LES**  
**PASSAGES OBSCURS DES ÉPÎTRES PASTORALES**

PAR

CH. BRUSTON

---

De ces trois épîtres, deux : la première à Timothée et celle à Tite, offrant les plus grandes ressemblances de sujet et de style, doivent avoir été écrites à la même époque, à peu près comme les épîtres aux Colossiens et aux Ephésiens.

La troisième, c'est-à-dire la seconde à Timothée, fut en réalité écrite avant les deux autres. C'est donc par celle-ci qu'il convient de commencer. D'autant plus que c'est là que se trouvent le plus grand nombre de passages difficiles ou mal compris par les traducteurs. La première à Timothée en renferme aussi un bon nombre. Celle à Tite, beaucoup moins.

I

**LA SECONDE ÉPÎTRE A TIMOTHÉE**

Elle se compose d'une série d'*exhortations* à l'activité, à la fidélité chrétiennes (1-4 : 8) et de quelques *recommandations et notices* diverses (v. 9-22).

Elle fut écrite à Rome au début du premier séjour que l'apôtre Paul y fit comme prisonnier<sup>1</sup> et qui, d'après le livre des Actes, dura deux ans. On verra l'importance de cette date pour plusieurs questions exégétiques.

<sup>1</sup> Voir Reuss, *La Bible*.

## I

## L'adresse.

Déjà l'adresse renferme une difficulté assez sérieuse : « Paul, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, *selon la promesse de la vie qui est en Jésus-Christ* » (κατ' ἐπαγγελίαν ζωῆς τῆς ἐν Χ. Ι.). Oltramare, la version révisée (1903), etc., traduisent : *pour annoncer la promesse de la vie*<sup>1</sup>. Mais ce n'est pas là une traduction. Jamais κατὰ n'a un tel sens. Cf. v. 8 et 9, 4 : 3, etc.<sup>2</sup>

Il y a un rapport assez intime entre *la promesse de la vie* qui est en Jésus-Christ et *la grâce, la miséricorde et la paix* que Paul souhaite à Timothée. Il faut donc joindre κατ' ἐπαγγελίαν κτλ. à ce qui suit et non à ce qui précède :

« Conformément à la promesse de la vie qui est en Jésus-Christ, à Timothée, le cher enfant, (soit) grâce, miséricorde, paix de la part de Dieu le Père et de Jésus-Christ notre Seigneur. »

Quand on fait des mots *grâce, miséricorde, etc.*, une phrase distincte de ce qui précède, il n'est pas dit à qui grâce, miséricorde et paix sont souhaitées.

Dans les adresses des autres épîtres de Paul, au contraire, il y a toujours ὑμῖν, à vous. Si la formule était exactement la même, il faudrait ici et dans les deux autres épîtres pastorales σοι, à toi. Puisque ce pronom manque, c'est que la construction est un peu différente.

Il faut donc traduire de même l'adresse de la première à Timothée : « A Timothée... grâce, miséricorde, paix, » etc. ; et de celle à Tite : « Conformément à la foi des élus de Dieu et à la connaissance de la vérité, etc., à Tite... grâce et paix, » etc. (v. 1 b-4).

<sup>1</sup> Grimm : *ad annuntiandam vitam* (!).

<sup>2</sup> Grimm n'indique ce sens que pour ce texte et 1 Tite 1 : 1, κατα πιστιν et κατ' εὐσεβειαν seulement. Mais est-il vraisemblable que ces deux locutions aient un sens si différent de celui de κατ' ἐπιταγην et κατα κοινην πιστιν qui viennent immédiatement après (v. 3 et 4) et qui ne se trouve nulle part ailleurs dans le Nouveau Testament, où cette préposition est pourtant fréquente.

*Conformément à la foi, etc., et à la connaissance de la vérité, etc.*, joue ici le même rôle que *conformément à la promesse de la vie, etc.*, dans la seconde à Timothée. Ce vœu suppose la foi et la connaissance de la vérité ou la promesse de la vie éternelle.

Les trois épîtres pastorales ont donc cette particularité commune. On sait qu'elles en ont aussi beaucoup d'autres.

## II

### Le début.

On pourrait objecter à cette construction que, dans un passage fort analogue (Rom. 1 : 9), *ὡς* signifie certainement *comme* ou *comme quoi*. Mais il faut observer : 1° qu'il est suivi d'un adverbe et non d'un adjectif, comme ici, 2° et surtout qu'il est précédé de *Dieu m'est témoin*, locution qui comporte en effet *ὡς* avec ce sens (cf. Phil. 1 : 8 ; 1 Thes. 2 : 10 et 11). Il n'en est pas de même de *χαρὶν ἔχειν* (ni d'*εὐχαριστεῖν*, cf. Rom. 1 : 8 ; 1 Cor. 1 : 14, etc.). Il faudrait donc un point en haut avant *ὡς*, au lieu d'une virgule.

La première phrase offre aussi une assez grande difficulté, provenant de ce que la Vulgate a traduit ici et ailleurs *χαρὶν ἔχω* par *gratias ago* et surtout de ce qu'elle a pris *ὡς* pour une conjonction signifiant *de ce que* (*quod*, comme si le texte portait *ὅτι*). Les traductions postérieures ont suivi ses traces.

Mais *χαρὶν ἔχειν τινι* signifie plutôt *avoir un sujet de reconnaissance* à quelqu'un (cf. Luc 17 : 9 ; 1 Tim. 1 : 12 ; Rom. 6 : 17 ; 7 : 25 ; 1 Cor. 15 : 57 ; 2 Cor. 2 : 14, etc.), ce qui n'est pas tout à fait la même chose ; et *ὡς* ne signifie pas *de ce que* : c'est *ὅτι* qui indique quel est le sujet ou la cause de la reconnaissance (Luc l. c., Rom. 6 : 17). *ὡς* est ici, je pense, un adverbe se rapportant à l'adjectif qui le suit (cf. 2 Cor. 6 : 8-10 ; Rom. 7 : 7 ; Hébr. 11 : 27, etc.) et signifiant *comme, pour ainsi dire* (quasi).

Je traduis : « J'ai un sujet de reconnaissance au Dieu que je sers depuis les ancêtres dans une conscience pure : j'ai le

souvenir de toi<sup>1</sup> *pour ainsi dire* continuel (c'est-à-dire je me souviens *en quelque sorte* continuellement de toi) dans mes prières, nuit et jour désirant te voir, » etc.

La seconde phrase explique naturellement la première ; mais il n'est pas nécessaire pour cela de donner à *ὡς* un sens qu'il n'a qu'à la suite d'autres verbes. D'autant plus que, réunies, elles forment une phrase extrêmement lourde (2).

La liaison *nocte ac die desiderans te videre* (Vulg.) est préférable à celle qu'indique la division en versets : « dans mes prières nuit et jour. »

### III

#### La vie et l'immortalité par l'évangile? (4 : 10)

Un peu plus loin (v. 10), les mots « par l'évangile » (la bonne nouvelle) ne doivent pas être rattachés, comme ils le sont habituellement, à ce qui les précède, mais au début du verset.

L'idée est celle-ci : « La grâce de Dieu... a été manifestée par l'apparition de Jésus-Christ<sup>2</sup>. » Mais à quoi servirait cette manifestation ou apparition si elle n'était pas *annoncée*? A peu de chose, évidemment. Il faut donc traduire : « *manifestée* maintenant par l'apparition de notre Sauveur Jésus-Christ (qui a détruit la mort, etc.), *par le moyen de la bonne nouvelle*, pour laquelle j'ai été établi, moi, prédicateur (héraut) et envoyé (apôtre) et instructeur. »

La fin de la phrase reprend ainsi l'idée du début : N'aie pas honte du *témoignage* à rendre à notre Seigneur, etc. mais souffre *avec moi pour la bonne nouvelle*, etc. (v. 8).

<sup>1</sup> Cf. 1 Thess. 3 : 6.

<sup>2</sup> Dans les autres passages où ce mot se retrouve (4 : 1, 8 ; 1 Tim. 6 : 14 ; Tite 2 : 13 ; 2 Thess. 2 : 8), *ἐπιφανεῖα* ne désigne pas l'apparition ou manifestation du Christ pendant sa vie, mais celle qui eut lieu après sa mort et sa résurrection (4 : 1) et celle qui aura lieu un jour (les autres textes). Ici, où il s'agit du *passé*, il ne peut donc être question que de la première, ce qui est confirmé par les mots suivants : qui a *détruit la mort*, etc.

Cf. aussi le verbe : Tite 2 : 11 ; 3 : 4.

## IV

**Mon dépôt (1 : 12)**

Dans la phrase suivante : « C'est pour cela que je souffre aussi ces choses, mais je n'en rougis pas (de ces souffrances), car je sais à qui j'ai cru (= à qui je me suis fié) et je suis persuadé qu'il est capable de garder mon dépôt pour ce jour-là » (1 : 12), que faut-il entendre par les mots : *mon dépôt* ? Un dépôt est un objet confié à une personne en qui *on a confiance* et qui le *garde* en attendant de le rendre. Qu'est-ce que l'apôtre avait confié à Jésus-Christ ? Dans sa captivité, il avait fait comme le psalmiste (31 : 6) et comme Jésus lui-même (Luc 23 : 46) ; de même qu'ils avaient remis *leur esprit* entre les mains de Dieu, il avait remis le sien en dépôt à Jésus-Christ (cf. aussi 1 Pierre 4 : 19), persuadé que s'il mourait pour sa cause, il le lui rendrait « en ce jour-là », c'est-à-dire au jour où il aurait quitté la terre.

Παραθήκη ne peut pas avoir ici absolument la même signification que dans les deux autres passages où il se trouve (v. 14 et 1 Tim. 6 : 20) ; *mon dépôt* (confié à Dieu ou à Jésus-Christ) est autre chose que *le dépôt* (de saines doctrines confié à des hommes). Mais c'est toujours un dépôt, une chose confiée à d'autres.

## V

**Un modèle de saines instructions (1 : 13)**

D'après Oltramare, la version révisée, etc., Paul aurait ensuite adressé à Timothée la recommandation suivante :

« Conserve (?) dans la foi et dans la charité qui est en Jésus-Christ le (?) modèle des (?) saines instructions<sup>1</sup> que tu as reçues de moi » (1 : 13). On se demande, en lisant une telle phrase, pourquoi Timothée aurait dû conserver *le modèle* de ces instructions, plutôt que ces instructions elles-

<sup>1</sup> Oltramare : des leçons morales. Il ne s'agit évidemment pas ici de morale, mais de *religion* (laquelle est d'ailleurs inséparable de la morale).

mêmes. Les instructions qu'il avait reçues de l'apôtre ne devaient-elles pas plutôt être le *modèle* des siennes ? Le texte porte : ὑποτυπωσιν ἔχει ὑγιαίνοντων λόγων ὧν παρ' ἐμοῦ ἤκουσας ἐν πίστει κτλ. On voit que le verbe traduit par *conserver* (ἔχει) signifie simplement *avoir*, que le texte original n'a d'article ni devant *modèle*, ni devant *saines instructions*, et que *dans la foi et la charité* s'y trouve à la fin de la phrase et non au commencement. Or pour que ὧν pût se rapporter à *λόγων*, il faudrait que ce substantif fût précédé de l'article. Le texte signifie donc :

« Aie pour modèle de saines instructions *celles que tu as entendues de moi dans la foi et la charité qui est en Jésus-Christ*<sup>1</sup>. »

La seule obscurité de cette phrase (si c'en est une) provient de l'emploi de la préposition ἐν (*dans*). Mais si l'on peut être « instruit *dans* la justice » (3 : 16) ou « *dans* la sagesse » (Actes 7 : 22), on peut l'être aussi évidemment *dans la foi et la charité*. Cf. aussi et surtout 2 Tim. 2 : 7. διδασκαλος ἐν πίστει κ. ἀληθείᾳ.

La foi et la charité sont le domaine *dans* lequel s'étendaient les discours de l'apôtre.

La foi est naturellement une qualité *humaine* ; mais ce n'est pas une raison pour qu'il en soit de même de « la charité qui est en Jésus-Christ ». Il s'agit plutôt ici de l'amour que Dieu nous a témoigné en Jésus-Christ. Cf. Rom. 8 : 39 ; 5 : 5, 8, etc.

Tels étaient les deux sujets principaux des instructions (ou des *discours*) de l'apôtre. Ce que Timothée avait entendu de lui dans ces deux domaines, il devait le prendre pour modèle de ses propres enseignements.

Ainsi présentée, cette exhortation n'est-elle pas plus intelligible et plus naturelle ?

Oltramare traduit fort bien ensuite : Garde *ce* précieux dépôt, etc. (v. 14). Cf. 2 : 11 : *cette* parole est certaine. Ce bon dépôt, c'est naturellement celui dont il vient d'être question (v. 13).

<sup>1</sup> La traduction de la Vulgate est ici irréprochable : Formam habere sanorum verborum, quæ a me audisti in fide, etc. Seulement elle a été mal comprise : *quæ* ne se rapporte pas à *verborum*, mais à *verba* sous-entendu.

## VI

**Tous ceux qui sont en Asie.**

Des quatre versets suivants (15-18), les trois derniers sont seuls une digression, qui devrait être mise entre parenthèses. Le premier est nécessaire au développement de la pensée de l'apôtre. La recommandation de garder le bon dépôt (de ses instructions) (v. 14) lui est inspirée par le fait que tous ceux d'Asie (mineure) l'ont repoussé (v. 15).

Pendant son absence, qui durait depuis deux ans environ, les prévisions qu'il exprimait à Milet aux pasteurs d'Ephèse (Actes 20) s'étaient réalisées ; les doctrines judaïsantes professées à Colosses s'étaient répandues, malgré les épîtres aux Colossiens et aux Ephésiens, de sorte que tous ceux d'Asie (mineure) s'étaient détachés de lui, de sa manière d'exposer l'évangile.

Mais que faut-il entendre par cette expression ? Tous les chrétiens ? Ce n'est pas probable. La famille d'Onésiphore en tous cas et Trophime étaient restés fidèles à l'apôtre.

*Οἱ ἐν τῇ Ἀσίᾳ* a besoin d'une détermination, qui se trouve tout naturellement dans ce qui suit. La virgule n'est pas seulement inutile, elle altère gravement la pensée de l'apôtre. Il faut traduire : tous ceux en Asie dont sont Phygèle et Hermogène ou à qui appartiennent Ph. et H., c'est-à-dire dont ces deux personnages étaient les plus importants<sup>1</sup>. Nous dirions le parti de Phygèle et d'Hermogène. Voilà ceux qui avaient repoussé l'apôtre et son enseignement.

Et Timothée le savait. Cette expression suppose qu'il était dans le voisinage de la province d'Asie plutôt que dans cette province elle-même.

## VII

**Par beaucoup de témoins (2 : 2).**

Après la digression ou parenthèse relative à Onésiphore, Paul revient à l'exhortation qu'il a commencé d'adresser à

<sup>1</sup> Reconnu déjà par Huther.



Timothée : « Toi *donc*, mon enfant, fortifie-toi dans la grâce qui est en Jésus-Christ (2 : 1). Ce *donc* fait allusion au v. 15 du chapitre précédent : Puisque tant de personnes m'ont repoussé, toi (ne les imite pas, mais au contraire) fortifie-toi (d'autant plus) dans la (doctrine de la) *grâce* (repoussée par eux et qui faisait le fond de l'enseignement de l'apôtre).

Mais comment peut-il ajouter : « et ce que tu as entendu de moi *par* beaucoup de témoins » (per multos testes), — non *en présence* de plusieurs témoins (Revision) ou d'un grand nombre de témoins (Oltromare), vu que jamais *δια* n'a un tel sens<sup>1</sup> — « confie-le à des hommes fidèles » (comme Onésiphore, par exemple) ? (v. 2.)

Avec le génitif la préposition *δια* signifie *par le moyen de* quelqu'un ; elle peut signifier aussi *à travers des* personnes si elle est suivie, comme ici, d'un pluriel<sup>2</sup>. Mais ni l'une ni l'autre de ces deux acceptions ne fournit un sens satisfaisant. Et la difficulté serait la même si l'on essayait de rattacher ces trois mots à ce qui les suit.

Il faut considérer d'ailleurs que cette recommandation fait suite à celle-ci : « *Fortifie-toi* dans la grâce qui est en Jésus-Christ, » et que, pour *confier* à *d'autres* la prédication de l'Évangile, il n'est vraiment pas besoin d'une *force d'âme* particulière ! C'est pour *rendre témoignage soi-même* à la vérité chrétienne qu'il convient de *se fortifier* dans la grâce apportée au monde par Jésus-Christ. Cf. 4 : 17.

De tout cela je conclus que *μαρτυρων* n'est pas un génitif pluriel, mais un participe présent singulier (*μαρτυρῶν*), ayant Timothée pour sujet ; et je traduis : « Toi donc, mon enfant, fortifie-toi dans la grâce qui est en Jésus-Christ, et *rendant témoignage*<sup>3</sup> *abondamment*<sup>4</sup> à ce que tu as entendu de moi,

<sup>1</sup> Cf. 1. Tim. 6 : 12.

<sup>2</sup> Cf. Eph. 4 : 6 ; Rom. 15 : 28.

<sup>3</sup> Cf. Apoc. 22 : 20, 16 ; Jean 21 : 24, etc.

<sup>4</sup> Littéralement *par beaucoup* (de mots). Cf. 1 Pierre 5 : 12 (*δι'ὀλίγων*). Hébr. XIII, 22 (*δια βραχέων*). Platon, *Gorgias* : *δια πολλων λογους ποιεισθαι* (cité par Grimm, à *δια*). Cf. aussi 4 : 2 ; Act. 20 : 7, 9, 11 et Mat. 12 : 34 : De l'abondance du cœur la bouche parle. (Luc 6 : 45) et surtout Act. 2 : 40 : *λογους πλειοσιν διεμαρτυρατο και παρεκαλει*.

confie-le à des hommes fidèles qui seront capables de l'enseigner aussi à d'autres. *Souffre avec moi, comme un bon soldat de Jésus-Christ, »* etc.

De cette façon, les trois idées : *se fortifier* (moralement), *rendre témoignage* et *souffrir* s'enchaînent dans un ordre logique, tandis que si la seconde manque, il y a une lacune grave dans le développement de la pensée.

Le v. 2 renferme donc deux idées distinctes : 1<sup>o</sup> rendre témoignage à la vérité chrétienne avec conviction ; 2<sup>o</sup> confier à des hommes fidèles la charge d'en faire autant. Mais la première ayant été suffisamment exprimée précédemment (1 : 6 ss.), l'apôtre s'est borné ici à la rappeler brièvement et n'a donné qu'à la seconde la forme de l'exhortation.

Remarquez aussi qu'avec le sens que nous lui donnons, *διὰ πολλων* cadre bien avec l'exhortation précédente : *Fortifie-toi...*

Cette exhortation ne fait que reprendre celle du chapitre précédent (1 : 13 : *ὧν παρ' ἐμου ἠκουσας κτλ.*).

## VIII

### Soldat, athlète et laboureur (2 : 3-6).

L'apôtre compare ensuite le ministre de l'Évangile à un *soldat* qui, pour plaire à celui qui l'a enrôlé, doit se débarrasser des affaires de la vie, — à un *athlète* qui, pour être couronné, doit lutter selon les règles — et à un *laboureur* qui, pour avoir le premier sa part des fruits, doit travailler.

Les deux premières de ces trois images sont faciles à comprendre, mais la troisième offre quelque difficulté quand elle est rendue comme suit :

« Le laboureur qui travaille doit être le premier à recueillir (?) les fruits. » (Revision.)

Tandis que dans les deux premières l'accent est mis clairement sur le *devoir* du soldat ou de l'athlète, et non sur sa récompense, — il semble que dans la troisième il est mis sur la *récompense* et non sur le devoir <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'ancienne version évitait cet inconvénient en traduisant : « Il faut que le

On évitera cette faute de parallélisme en traduisant : « *C'est le laboureur qui travaille* <sup>1</sup> (et non celui qui est oisif) qui doit être le premier à prendre sa part des fruits <sup>2</sup> » (au moment du repas) <sup>3</sup>.

Voilà donc les trois conditions indispensables que doit remplir le ministre de l'Évangile : 1° renoncer aux affaires de la vie, pour ne penser qu'à sa grande et belle tâche, comme un soldat ; 2° lutter selon les règles <sup>4</sup>, comme un athlète ; 3° travailler comme un laboureur, du matin au soir et sans relâche.

La gradation est assez visible : renoncement, observation des règles reconnues les meilleures, persévérance dans le travail.

La gradation dans la récompense ne l'est pas moins : *plaire* à Dieu, être *couronné* par lui, être des *premiers* (dans son royaume).

## IX

### Comprends ce que je dis, etc. (2 : 7-10).

« Comprends ce que je dis ; (tu le pourras) car le Seigneur te donnera de l'intelligence » (v. 7).

Ces mots ne se rapportent pas à ce qui précède, — car il ne faut pas une intelligence exceptionnelle pour comprendre le sens des trois images précédentes, — mais à ce qui suit, qui est en effet assez obscur. Ce que je dis (ὁ λεγω) = donc ce que *je vais dire*, ce que je suis en train de dire, comme ὁ λεγομεν (Act. 21 : 23).

Pour comprendre cela spécialement, il n'est pas nécessaire que Dieu donne à Timothée de l'intelligence *en toutes choses* ;

laboureur travaille *avant que* de recueillir les fruits. » Mais l'original ne permet pas de traduire ainsi.

<sup>1</sup> C'est ce qu'a fait Oltramare.

<sup>2</sup> Cf. Act. 2 : 46 ; 27 : 33 ; 1 Cor. 9 : 10, etc.

<sup>3</sup> Il doit être servi le premier, c'est la règle.

<sup>4</sup> En particulier, observer la sobriété (1 Cor. 9 : 25). Cf. les textes cités par de Wette : οἱ νομιμως ἀθλοντες ἐπι μεν του ἀριστου τον ἀρτον μονοι ἐσθιουσι κτλ. — εἰ νομιμως ἠθλησας, εἰ ἐφαγες ὅσα δεῖ κτλ.

ces deux mots (*ἐν παντι*) doivent donc être joints à la phrase suivante <sup>1</sup> :

« En toutes choses (c'est-à-dire en toutes circonstances, même dans les plus tristes, cf. v. 3, etc.), souviens-toi de Jésus-Christ ressuscité des morts, issu de la race de David, selon mon évangile. »

D'après l'ordre des mots, *selon mon Évangile* se rapporte nécessairement à *issu de la race de David*, aussi bien qu'à *ressuscité des morts*. Or ceci exige en effet un peu d'*intelligence* pour être compris. Mais Timothée, « connaissant dès son enfance les saintes Lettres » (3 : 15), n'aura pas eu beaucoup de peine, je pense, à saisir la pensée de l'apôtre.

D'après les prophètes et les psalmistes, une *royauté éternelle et universelle* était promise à la race de David. 2 Sam. 7. Ps. 2. 110, etc.

Dans toutes les circonstances <sup>2</sup>, dans *les maux* et les persécutions qui l'assailliront sans doute, Timothée doit donc se souvenir de Jésus le Christ ressuscité, *le fils de David à qui cette promesse a été faite* et en qui elle doit se réaliser. C'est là ce que Paul avait plus d'une fois exposé aux Juifs (Act. 13 : 23, 32 ss.), *la bonne nouvelle* qu'il leur avait annoncée, mais inutilement <sup>3</sup>.

La suite fait allusion à ce verset : « Si nous sommes morts avec lui, nous *vivrons* aussi avec lui (allusion à la résurrection de Jésus-Christ) ; si nous supportons l'épreuve, nous régnerons aussi avec lui » (allusion à *Christ et issu de la race de David*). Ce qui confirme notre interprétation.

<sup>1</sup> Déjà proposé par Battier (voir le commentaire de de Wette). Dans Act. 20 : 35, au contraire, *παντα*, inutile et embarrassant au début de la phrase, aurait dû être rattaché à la précédente : « A mes besoins, etc. ces mains ont procuré *tout*. Je vous ai montré que », etc.

<sup>2</sup> Cf. 4 : 5 ; Tite 2 : 9, 10 ; Hébr. 13 : 4, 18, etc. Cf. aussi *ἐν παντι*, Phil. 4 : 6.

<sup>3</sup> La version révisée porte : « Souviens-toi que Jésus-Christ, né de la race de David, est ressuscité des morts selon mon évangile », etc. Mais, *né de la race de David* se trouvant dans l'original entre *ressuscité des morts* et *selon mon évangile*, il n'est pas permis de construire la phrase de telle façon que *selon mon évangile* ne se rapporte qu'à la résurrection de Jésus-Christ. Ces mots se rapportent nécessairement à *né de la race de David* qui les précède immédiatement.

## X

**Pendant que je souffre, etc. (2 : 9).**

On traduit généralement le v. 9 d'après la Vulgate (in quo laboro, etc.) : « *Pour lequel* (évangile) je souffre jusqu'à être lié » etc. (Oltromare, Revision, etc.).

Mais jamais ἐν ᾧ n'a signifié *pour lequel* (à cause ou en faveur duquel); et *dans lequel* (évangile) ne peut guère signifier *dans la prédication duquel...* (malgré Phil. 4 : 3; 1 Thes. 3 : 2; 2 Cor. 10 : 14).

Seulement rien ne prouve que ἐν ᾧ se rapporte à l'évangile. Je propose de traduire :

« *Pendant que* je souffre jusqu'à être lié comme un malfaiteur, la parole de Dieu n'a pourtant pas été liée <sup>1</sup> *à cause de cela.* »

Pour ce sens de ἐν ᾧ, cf. Jean 5 : 7; Marc 2 : 19; Rom. 2 : 1, etc., et pour ἀλλὰ au début de l'apodose, cf. 2 Cor. 4 : 16; 5 : 16; 11 : 6; 13 : 4, etc.

Quant à δια τουτο, il fait double emploi avec δια τους ἐκλεκτους, dans la construction ordinaire<sup>2</sup>, et le sens n'en est pas clair : est-ce parce que la parole de Dieu n'est pas liée que Paul supporte tout ? Non, c'est *à cause des élus*, c'est-à-dire *en vue des élus*. Mais alors, à quoi bon δια τουτο ? Rattaché à la phrase précédente, au contraire, il en complète heureusement la pensée<sup>3</sup>.

La parole de Dieu (qui a promis à David et à sa race une royauté éternelle et universelle) n'a pourtant pas été liée par le fait que son apôtre a été chargé de chaînes !

Il ne s'agit pas ici de la parole évangélique annoncée par Paul et ses compagnons dans l'apostolat (cf. Phil. 1 : 12 ss.), mais de la parole de Dieu prononcée par les prophètes relativement à David et à sa race.

<sup>1</sup> Non est alligatum. Vulg.

<sup>2</sup> Dans 1 Cor. 11 : 10, on trouve le même double emploi avec δια τους ἀγγελους. Mais le texte, fort obscur, est vraisemblablement altéré de διαγγελουσα.

<sup>3</sup> Déjà proposé aussi par Battier. Voir le commentaire de de Wette.

Déarrassée de *δια τουτο*, la phrase suivante n'offre plus aucune difficulté : « Je supporte tout à cause des élus, afin qu'eux aussi obtiennent le salut qui est en Jésus-Christ avec la gloire éternelle » (v. 10).

## XI

### Cette parole est certaine (2 : 11).

« Cette parole est certaine » (v. 11), non celle qui suit : le *car* (*γαρ*) par lequel elle débute ne le permet pas (cf. 1 Tim. 4 : 9), mais celle qui précède (que les élus obtiendront le salut qui est en Jésus-Christ avec la gloire éternelle). Cette parole est certaine, « *car si nous sommes morts* (*συναπεθανομεν*) avec lui, nous vivrons aussi avec lui » (dans la gloire éternelle), etc. <sup>1</sup>.

Il ne s'agit pas ici de la mort physique ou du martyre, comme on pourrait le croire avec la traduction inexacte : « Si nous mourons (!) avec lui » (Revision, etc.), mais de la mort *morale* ou au péché (cf. Rom. 6 : 2 ss. ; Col. 3 : 3, etc.), qui *a déjà eu lieu* pour le chrétien, comme le montre l'emploi de l'aoriste indicatif.

La Vulgate n'a pas commis cette double erreur : *nam si commortui sumus, et convivemus, etc.*

Les conjonctions ne doivent pas être supprimées, ni les indicatifs aoristes être traduits par le présent, surtout par un présent se rapportant à l'avenir, et à un avenir incertain <sup>2</sup> !

Dans la plupart des autres passages où la même affirmation se retrouve (Tite 3 : 8 ; 1 Tim. 4 : 9 et sans doute aussi 3 : 1, d'après l'analogie des trois autres), elle se rapporte aussi à ce qui précède. Seul 1 Tim. 1 : 15 fait exception,

<sup>1</sup> Le *συν* de *συναπεθανομεν* et de *συνζησομεν* se rapporte à Jésus-Christ (v. 10) ; et *ει υπομενομεν* reprend *υπομενω* (v. 10).

<sup>2</sup> Pour traduire ainsi, il faudrait qu'il y eût le futur, comme dans *ει αρνησομεθα* (v. 12). — Une faute du même genre a été commise 2 Cor. 5 : 13 : soit que *nous soyons* (!) hors de sens (*εξεστημεν*), *c'est* pour Dieu. Il faut traduire : soit que *nous ayons été* hors de sens (dans une certaine circonstance, comme le prétendent nos adversaires), *c'était* pour Dieu (pour la cause de Dieu), etc.

parce qu'il est suivi de *ὅτι* : « Cette parole est certaine et digne de toute créance, que Jésus-Christ est venu dans le monde pour *sauver* des pécheurs. »

Mais partout dans ces divers textes il est question du *salut* ou de la *promesse de la vie éternelle* ou de la *gloire éternelle*. Voilà ce qui est *certain*.

Il est donc bien peu vraisemblable que 1 Tim. 3 : 1 fasse exception à la règle et affirme du désir d'obtenir une place de surveillant (évêque) dans l'Eglise, ce qui est dit partout ailleurs du salut éternel par Jésus-Christ. Cette phrase devrait donc être rattachée à la fin du chapitre précédent, comme l'ont vu quelques commentateurs.

Cf. aussi Tite 1 : 13 : ce témoignage (celui qui *précède*) est vrai.

## XII

### Discussions inutiles (2 : 14).

S'il fallait en croire la Vulgate, trop fidèlement suivie par nos versions, jusques et y compris la Revision de 1903, il faudrait « éviter les disputes de mots, (car) elles ne servent à rien *qu'à* la ruine de ceux qui les écoutent » (4 : 14) : *ad nihil enim utile est nisi ad subversionem audientium*.

Mais il n'y a rien dans le texte qui corresponde à *enim nisi* à *nisi* (*μη λογομαχειν ἐπ' οὐδεν χρησιμον ἐπι καταστροφή των ακουοντων*)<sup>1</sup>.

On ne voit pas pourquoi les éditeurs ont placé *ἐπ' οὐδεν χρησιμον* entre deux virgules ; ou plutôt on voit aisément que c'est sous l'influence de la Vulgate.

Rien absolument n'empêche de rattacher ces trois mots *directement* au verbe qui les précède et de traduire : « protestant devant Dieu de ne pas discuter en vue de *rien d'utile*, pour la ruine de ceux qui l'entendent. »

*λεγειν ἐπι* (avec l'accusatif) est en effet une locution assez usitée (Cf. 1 Tim. 1 : 18 ; Rom. 4 : 9 ; Hébr. 7 : 13 ; Marc 9 : 12, 13), tandis que *χρησιμος ἐπι...* ne se rencontre pas. Cf. au contraire *εὐχρηστος εἰς...* (4 : 11).

<sup>1</sup> Pour le sens donné par la Vulgate, il faudrait [ὁ] ἐπ' οὐδεν [ἔστι] χρησιμον [εἰ μη] κτλ.

Au reste, ce ne sont pas « les disputes de mots » (les *logomachies*) qui sont défendues ici, ce sont les *discussions* (les luttes de paroles sur des questions oiseuses), dont le résultat ne peut être « rien d'utile » ; de telles discussions entre chrétiens font beaucoup de mal à ceux qui les entendent et peuvent causer leur chute, leur *catastrophe* (morale).

Mais il est clair que s'il s'agissait de quelque chose qui pût être utile (*χρησιμον*), il ne faudrait pas hésiter à discuter (*λογομαχειν*, lutter *par des paroles*) avec courtoisie, respect et charité, bien entendu, comme il convient à des disciples de Jésus-Christ.

*λογομαχειν*, *contendere verbis* (Vulg.), *lutter par des paroles* (par opposition à un combat proprement dit), n'a rien d'incompatible avec la profession de christianisme. Qui a plus discuté que saint Paul et que Jésus-Christ lui-même, plus défendu la vérité religieuse et morale contre ceux qui l'attaquaient ou qui la défiguraient (Juifs, judéo-chrétiens, païens, pharisiens, sadducéens, etc.) ?

Les *logomachies*, « les disputes *de mots* » (c'est-à-dire *sur des mots*), n'ont rien à voir ici. Il s'agit de *discussions ἐπ' οὐδεν χρησιμον*. Fussent-elles encore plus courtoises et charitables, il faut les éviter, précisément parce qu'elles n'ont pour objet « rien qui soit utile », qu'elles ne peuvent donc faire aucun bien, et qu'au contraire elles peuvent faire beaucoup de mal et sont très dangereuses en particulier à ceux qui y assistent.

Pas plus que le verbe d'où il dérive, le substantif *λογομαχια* (1 Tim. 6 : 4) ne signifie altercatio *de verbis* s. *de rebus levibus inanibusque* (Grimm). Ce mot n'a pas plus un sens péjoratif que *ζητησεις* auquel il est associé <sup>1</sup>. Le défaut condamné là par l'apôtre ne consiste pas à s'occuper de *ζητησεις* et de *λογομαχαι* — il y a parfois des *recherches* et des *discussions* nécessaires, — mais à *νοσείν περι ζητησεις κ. λογομαχιας*, c'est-à-dire à en être malade, à ne s'occuper *que de cela*, à ne plus se posséder soi-même, mais à être possédé, vaincu par

<sup>1</sup> Cf. 2 Tim. 2 : 23. Ce sont les *μωρας κ. ἀπαιδευτους ζητησεις* qu'il faut écarter, non les *ζητησεις* elles-mêmes.



ces recherches (ou questions) et ces discussions comme par une *maladie*, de sorte qu'on est incapable de rien faire d'autre. Voilà ce qu'il faut éviter. Mais la lutte *en paroles* (non *sur des paroles* ou sur des mots) c'est-à-dire la discussion, est parfois un devoir. Il faut prendre garde seulement qu'elle soit toujours inspirée *uniquement* par l'amour de la vérité et que l'amour-propre ne vienne jamais s'y mêler pour l'envenimer et l'obscurcir. Car alors ce ne serait plus une simple et loyale lutte de paroles, ce serait une lutte d'amour-propre ou d'orgueil qui, loin de servir la cause de la vérité, ne pourrait que la compromettre.

## XIII

## Ouvrier pour Dieu éprouvé (2 : 15).

Le v. 15 devrait, je crois, être ponctué comme suit :

σπουδασον σεαυτον δοκιμον παραστησαι τω θεω εργατην, ανεπαισχυντον, κτλ.

« Efforce-toi de te montrer toi-même un *ouvrier pour Dieu*<sup>1</sup>, éprouvé, *sans honte*, tranchant droit la parole de la vérité. »

En opposition à ceux qui discutent pour des futilités (v. 14), Timothée ne doit pas seulement exhorter solennellement (διαμαρτυρομενος) à ne pas agir ainsi, mais se montrer *lui-même* (à eux ! non à Dieu, qui sait bien ce qu'il en est !)... le contraire de ce qu'ils sont : *ouvrier éprouvé pour Dieu* (= pour l'Évangile 1 : 8 ; cf. 2 Cor. 5 : 13 : *c'était pour Dieu*), n'ayant pas honte (de la vérité), mais au contraire la disant nettement. Cf. Rom. 1, 16 : Je n'ai point honte de l'évangile.

Il n'y a vraiment aucune raison de traduire ανεπαισχυντον par *sans reproche* (Revision, etc.). Le verbe επαισχυνομαι signifie *avoir honte*, et dans une épître où il est si souvent employé pour recommander au ministre de l'Évangile de n'en avoir pas honte (1 : 8, etc.), il est étrange de donner à l'adjectif qui en dérive un sens différent, qui n'est d'ailleurs

<sup>1</sup> *Ouvrier* a besoin d'une détermination. 1 Cor. 3 : 9 ; 2 Cor. 6 : 1-4 ; Act. 9 : 37, 38, etc. Cf. v. 3 : un bon soldat de Jésus-Christ.

nullement justifié par la traduction latine : *inconfusibilis* est un homme qu'on ne peut rendre confus. Il est absolument arbitraire d'imaginer qu'on ne peut le rendre confus parce qu'il est sans reproche et encore plus de donner à ce mot ce second sens. Il est bien plus naturel de penser que si on ne peut pas le rendre confus, c'est tout simplement parce qu'il n'a pas peur, parce qu'il est courageux. Cf. Luc 9 : 26, etc.

Et c'est l'idée qu'indique en effet la qualification suivante : tranchant droit (= annonçant *carrément*) la parole de la vérité <sup>1</sup> (sans y aller par quatre chemins).

#### XIV

##### **Mais évite les profanes vaines paroles (2 : 16 a).**

Il s'agit de celles des disputeurs ou amateurs de discussions (v. 14), c'est-à-dire de Phygèle et Hermogène et leurs pareils.

Le point devrait être mis *après*, et non avant cette phrase.

Le *γάρ* qui suit, en effet, n'a pas pour but de motiver spécialement cette dernière recommandation, mais plutôt celles des v. 14 et 15, comme le montre la ressemblance de *λογος* (v. 16) avec *λογομαχειν* (v. 14). Et le sujet du verbe *προκοψουσιν* n'est pas précisément ou uniquement ceux qui s'adonnent aux *κενοφωνιας*, mais plutôt ceux qui ont l'habitude de *λογομαχειν*, c'est-à-dire les adversaires mentionnés plus haut (1 : 15) : « Car (si l'on ne s'y oppose) ils s'avanceront vers plus d'impiété » (= ils s'enfonceront encore plus dans l'impiété, où ils sont déjà).

#### XV

##### **Le sens de *νομη* (2 : 16 b et 17).**

On traduit ensuite d'après la Vulgate : « Et leur parole rongera comme la gangrène » (Revision, etc.). Mais *avoir une pâture* (cf. Jean 10 : 9) qu'on peut ronger, ce n'est pas

<sup>1</sup> Cf. *Tranchez-moi votre discours* d'un apophtegme à la Laconienne. (Molière.)

*ronger*. Je traduis : « Et leur parole, comme une gangrène, aura pour *pâtur*e ceux dont sont Hyménée et Philète. »

Il faut effacer le point en haut et considérer *νομην* comme un second accusatif servant d'attribut au premier.

Il n'est pas admissible, en effet, qu'après avoir dit : *desquels sont Phygèle et Hermogène*, Paul puisse dire des *mêmes adversaires* : *desquels sont Hyménée et Philète*. Il est question ici d'un second groupe de personnes, dont le premier *fera aisément sa pâtur*e, — parce qu'elles ont déjà mal interprété la doctrine de la résurrection, en prétendant qu'elle a pour domaine (uniquement) le monde présent et non le monde à venir, — « et ils renversent la foi de quelques-uns ». Les premiers sont des *impies* (v. 16), les seconds plutôt des *hérétiques*.

## XVI

### Le sceau de l'Eglise (2 : 19).

« Cependant (malgré ces erreurs), le solide fondement de Dieu (= posé par Dieu), c'est-à-dire l'Eglise <sup>1</sup>, demeure, ayant ce sceau (= cette marque de sa vérité) que 1° le Seigneur a *connu* <sup>2</sup> (*ἔγνω*) ceux qui sont à lui (Nomb. 16 : 5. LXX) et 2° (cet ordre :) quiconque nomme le nom du Seigneur, qu'il se tienne loin de l'iniquité (cf. *ibid.*, v. 26)!

C'est-à-dire que l'Eglise réunit ces deux maximes, qui ne sont pas opposées, mais qui se complètent l'une l'autre : d'un côté, la *libre élection* divine (*οὗς ἐξελέξατο ἑαυτῷ καὶ προσηγαγέτο πρὸς ἑαυτὸν* *ibid.*), cf. Rom. 8 : 29 ; Eph. 1 : 4 ss. ; Gal. 4 : 9 ; 1 Cor. 8 : 3, etc., et, de l'autre, la nécessité pour ceux que Dieu a connus (et choisis) de s'abstenir de l'iniquité, pour être réellement de ceux que Dieu a connus ; — ou l'union intime, *inséparable*, de la *vérité religieuse* et de la *morale*. Ceux qui ne s'abstiennent pas de l'iniquité montrent par là-même que Dieu ne les a pas connus (et élus).

Ils ont beau prétendre que Dieu les a connus, qu'ils sont

<sup>1</sup> Colonne et base de la vérité. (1 Tim. 3 : 15.)

<sup>2</sup> Non *connaît* (Oltramare, Revision, etc.).

à lui, qu'aucun homme ne peut les exclure de l'Eglise : ils s'en excluent eux-mêmes en s'adonnant à l'iniquité.

Voilà la *double vérité* que l'Eglise maintient et qui est le sceau (la preuve, la garantie) de sa vérité.

Ceux qui abandonnent l'un ou l'autre de ces deux principes (la libre élection divine, ou la nécessité de la pratique de la justice, pour être sauvé) ne reposent pas sur le solide fondement posé par Dieu, c'est-à-dire ne font pas *réellement* partie de l'Eglise.

## XVII

### Vase d'honneur (2 : 20 et 21).

Seulement, de même que dans une grande maison il y a des ustensiles précieux et d'autres qui ne le sont pas, il en est de même dans l'Eglise (v. 20). Cf. Rom. 9 : 21.

« Si quelqu'un *se purifie lui-même* (il s'agit de ceux qui ont été plus ou moins infectés par l'erreur) *de ceux-ci...* » (v. 21).

ἀπο τουτων doit être masculin (ceux qui sont le sujet de προκοψουσιν, v. 16) et représenter des *hommes*, pour que l'apôtre puisse dire plus loin, en parlant d'une autre classe de personnes qu'il faut éviter : και τουτους αποτρεπου, écarte *aussi ceux-ci* (3 : 5).

Si τουτων était neutre, il ne pourrait guère se rapporter qu'à βεβηλους κενοφωνας (v. 16). Or il ne suffit pas de se purifier (à supposer qu'on en ait besoin) d'un défaut si spécial, pour devenir un vase d'honneur dans la maison de Dieu. Mais ceux qui, après s'être laissé plus ou moins souiller par ces σκευη εις ατιμιαν, par ces *impies*, *s'en purifieront eux-mêmes*, ils seront des σκευη εις τιμην dans la maison de Dieu (dans l'Eglise).

## XVIII

### Retirés vivants du piège du diable (2 : 25 et 26).

D'après la version révisée, comme d'après la Vulgate, « le serviteur du Seigneur doit instruire avec douceur ceux qui font opposition, dans l'espoir que Dieu leur donnera la re-

pentance pour arriver à la connaissance de la vérité et qu'ils se réveilleront *et se dégageront* (?) des pièges (?) du diable, *par lequel* (!) ils ont été pris pour faire sa volonté » (v. 25, 26). (*A quo captivi tenentur*, etc.)

Il est clair que le texte original : *καὶ ἀνανηψωσιν ἐκ τῆς τοῦ διαβόλου παγίδος ἐζωγρημενοὶ ὑπ' αὐτοῦ εἰς τὸ ἐκείνου θελημα*, ne peut pas signifier cela.

« Ayant été pris vivants par lui » signifie manifestement « pris vivants *par le serviteur de Dieu* » (et non par le diable). Les serviteurs de Dieu sont, en effet, des *pêcheurs* d'hommes (Luc 5 : 10, etc.).

Ceux qui font opposition sont tombés dans le piège du diable ; c'est la fonction du serviteur de *Dieu* de les en tirer vivants par un enseignement plein de douceur.

Au lieu d'une virgule, après *παγίδος*, il en faut deux : après *ἀνανηψωσιν* et après *ὑπ' αὐτοῦ*. Pour *νηψω εἰς*, cf. 1 Pierre 4 : 7.

Je traduis :

« Dans l'espoir que etc., et que, tirés vivants par lui du piège du diable, ils reviendront à la raison (et se tourneront) vers la volonté de celui-là » (c'est-à-dire de Dieu).

*ἐκείνου* se rapporte à Dieu, comme *ἐκεῖνος* à Jésus-Christ, peu avant (v. 12, 13).

## XIX

### Janné et Jambré.

Après avoir mentionné les *impies* et les *hérétiques*, Paul décrit les égoïstes, les orgueilleux, etc., qui ont une apparence de piété, mais qui en ont renié la force, et en particulier les *intrigants* (3 : 1-9). Ceux-ci sont moins dangereux ; il ne craint pas qu'ils fassent beaucoup de progrès. Leur imbécillité sera bientôt manifeste à tout le monde, comme celle des deux adversaires de Moïse dont parlait la tradition juive.

En hébreu, les noms *Janné* et *Jambré* (Jamré) signifient celui qui *nie* (ou renie) et celui qui *se révolte*. Ce sont des futurs *hiphil* de נָאָה et de מָרָה. On sait que le futur servait fréquemment à former des noms propres d'homme : Isaac, Jacob, etc.

## XX

**Quelles souffrances ! quelles persécutions ! (3 : 2).**

« Mais toi, *c'est mon enseignement à moi que tu as suivi* » etc. (et non celui des adversaires ou des égarés ou des intriguants dont il vient d'être question).

La phrase s'étend jusqu'au commencement du v. 11 : *τοις διωγμοις, τοις παθημασιν*. Une phrase nouvelle commence avec *οία μοι ἐγενετο κτλ.*

En effet, il est clair qu'il faut traduire : Quelles persécutions j'ai subies ! (*οίους διωγμους*) et par conséquent, immédiatement avant : Quelles (souffrances) me sont arrivées à Antioche, etc. ! (*οία [παθηματα] μοι ἐγενετο...*) (v. 11).

La traduction de la Vulgate est ici excellente : *Qualia mihi facta sunt Antiochiæ, etc. Quales persecutiones sustinui* <sup>1</sup> !

Il est regrettable qu'elle n'ait pas été suivie et que la Revision porte encore : « Tu t'es attaché à (?) me suivre dans mon enseignement, etc., dans les persécutions et les afflictions *qui (!)* me sont survenues à Antioche, etc. *Ces (!)* persécutions, je les ai *toutes (!)* supportées », etc.

C'est paraphraser, ce n'est pas traduire. Il y a là, en tout cas, un affaiblissement grave sinon de la pensée, du moins de la forme de la pensée de l'apôtre, qui perd ainsi beaucoup de sa vivacité, par conséquent de sa beauté. Mais la pensée elle-même n'a-t-elle pas été altérée par ce changement ? Je les ai *toutes supportées* (ces persécutions), est-ce bien la même idée que : *Quelles persécutions j'ai supportées !* (ou endurées) ? Oltramare, au contraire, a fort bien traduit : « A quelles souffrances n'ai-je pas été exposé ?... Quelles persécutions n'ai-je pas supportées ? » Ces deux points d'interrogation devraient seulement être des points d'exclamation ; et la négation (qui n'est pas dans le texte) est assez inutile.

<sup>1</sup> On n'a qu'à ajouter ce point d'exclamation. Le neutre *qualia* ne peut se rapporter ni à *passiones* ni à *persecutiones* qui précèdent. Ce n'est donc pas un relatif.

Il n'y a pas d'autre exemple de l'emploi de *οίος* comme exclamation dans le Nouveau Testament. Mais cet emploi n'est pas douteux : *οία κεφαλη*. Quelle tête !... etc. Cf. 1 Thes. 1 : 5 : Vous savez *quels* nous avons été. Luc 9 : 55, etc.

## XXI

**Demeure dans ce que tu as appris, etc. (3 : 14 et 15).**

« Mais toi, demeure dans ce que tu as appris et dont tu as été rendu certain <sup>1</sup>, sachant de quelles personnes tu l'as appris et que (?) dès l'enfance », etc. (3 : 14 et 15).

Dans cette phrase, le membre de phrase *sachant de quelles personnes, etc.*, a-t-il pour but de motiver l'exhortation ou le verbe *ἐπιστωθης* (tu as été rendu certain) ?

Dans l'ancienne traduction empruntée à la Vulgate : « demeure ferme dans les choses que tu as apprises et *qui t'ont été confiées* (et *credita sunt tibi*), sachant de qui tu les as apprises et que », etc., la question ne se posait pas : ce membre de phrase et le suivant ne pouvaient se rapporter qu'à l'exhortation. Mais la traduction latine est fautive : le traducteur a donné à *ἐπιστωθης* le sens d'*ἐπιστευθης* (cf. Rom. 3 : 2 ; 1 Tim. 1 : 11 ; Tite 1 : 3).

Avec la traduction correcte, adoptée par la plupart des versions modernes (Oltamare, Revision, etc.), *sachant etc.* (*εἰδως κτλ.*) peut tout aussi bien, *grammaticalement*, être rattaché à *ἐπιστωθης* qu'à *μενε* (demeure).

Reste à savoir laquelle de ces deux constructions est la meilleure, *exégétiquement*, c'est-à-dire laquelle fournit le sens le plus satisfaisant.

Avec la construction ordinaire, le sens est celui-ci : Tu dois demeurer dans ce que tu as appris, etc., parce que 1<sup>o</sup> tu sais de qui tu l'as appris ; 2<sup>o</sup> parce que *tu sais* que dès l'enfance *tu sais* (tu connais) les saintes Lettres, qui peuvent (ou qui *pouvaient*) t'instruire (et te guider) vers le salut, par le moyen de la foi en Jésus-Christ.

Or, quel rapport y a-t-il entre cette qualité des saintes Ecritures (instruire *vers* le salut) et la *fermeté* recommandée à Timothée en face des faux docteurs, qui égarent les autres et s'égarent eux-mêmes ?

<sup>1</sup> Cf. 1 Chron. 17 : 14 ; 2 Sam. 7 : 16 ; 1 Rois 1 : 36, etc.

On ne le voit pas. Le rapport, au contraire, est frappant entre cette même qualité et la notion de *certitude*.

Je pense donc qu'il faut traduire : « Demeure dans ce que tu as appris, et dont tu as été *rendu certain*, sachant de quelles personnes tu *l'avais appris* et *parce que* (ὅτι) dès l'enfance tu connais de saintes Lettres, qui *pouvaient* t'instruire (te guider) *vers* le salut par la foi en Jésus-Christ. »

Les deux causes de la *conviction* de Timothée furent 1<sup>o</sup> la qualité morale des personnes qui l'avaient instruit (Paul et Barnabas, sa mère, sa grand'mère, etc.) ; 2<sup>o</sup> sa connaissance d'une partie au moins des écrits sacrés, de l'Ancien Testament, qui *pouvaient* être (et avaient été) pour lui, comme pour beaucoup d'autres, un παιδαγωγος εις Χριστον (Gal. 3 : 24). On évitera ainsi d'attribuer à l'apôtre une négligence de langage (ειδως... ὅτι οιδας, *sachant que tu sais...*) qui serait vraiment bien surprenante.

Il ne s'agit pas ici de la connaissance des Ecritures que Timothée possède actuellement, mais de celle qu'il possédait dès l'enfance, par conséquent *au moment de sa conversion* au christianisme. Le présent οιδας provient de ce que Timothée *possède* encore, naturellement, cette connaissance des saintes Lettres. Mais le participe τα δυναμενα se rapporte au passé (*imparfait*), non au présent (possunt, Vulg.). Maintenant qu'il est depuis longtemps parvenu au salut par la foi en Jésus-Christ, il est clair que les écrits de l'Ancien Testament ne pourraient plus l'y conduire (σοφισαι εις σωτηριαν κτλ.). Mais ils ont contribué à l'y conduire autrefois.

Le verset suivant montre à quoi ils *sont utiles encore* pour le chrétien.

## XXII

### Toute écriture divinement inspirée (3 : 16).

Il est surprenant que la Revision n'ait pas corrigé le célèbre contre-sens : Toute l'Écriture est divinement inspirée (v. 16). Il est clair que πασα γραφη θεοπνευστος κτλ. ne peut signifier cela. La Vulgate a fort bien traduit : Omnis scriptura di-



vinitus inspirata utilis est ad docendum, etc. Elle a seulement sacrifié le mot *aussi* : « Toute écriture divinement inspirée est utile *aussi* (καί) pour l'enseignement », etc.

Paul vient de constater que les saintes Lettres pouvaient jadis conduire Timothée au salut par la foi en Jésus-Christ (v. 15). Il ajoute que leur utilité est grande encore, même pour le chrétien : toute écriture sacrée (ou divinement inspirée) n'est pas seulement cela, mais elle est « utile *aussi* pour l'enseignement, pour la répréhension, pour le redressement, pour l'instruction dans la justice », etc.

Voilà la principale utilité des livres de l'Ancien Testament. D'où il est peut-être permis de conclure qu'une écriture sacrée, c'est-à-dire un livre de l'Ancien Testament, est inspiré dans la mesure même où il est utile à l'instruction religieuse et morale et peut contribuer à rendre parfait, préparé à toute bonne œuvre. Ce qui n'y contribue pas n'est donc pas inspiré de Dieu.

### XXIII

#### Selon sa manifestation éclatante et sa royauté (4 : 1).

Au chap. 4 (v. 1), la leçon *καί την ἐπιφανειαν κτλ.*, bien que la mieux documentée, ne fournit pas une construction vraisemblable. La traduction : « Je t'en conjure devant Dieu et devant Jésus-Christ, etc., et *au nom de son avènement et de son règne* » (Oltramare, Revision, etc.) est forcée et sans analogie dans le Nouveau Testament.

*κατα την ἐπιφανειαν κτλ.* est singulièrement plus conforme au style de saint Paul et du Nouveau Testament en général.

Seulement, à quoi faut-il rattacher ce membre de phrase ? à ce qui précède ou à ce qui suit ? et que signifie-t-il exactement<sup>1</sup> ?

La liaison à ce qui précède fournit une idée assez naturelle : c'est selon (conformément à ou en vertu de) sa royauté (ou de son pouvoir royal) que Jésus-Christ va juger les

<sup>1</sup> La traduction *lors de son avènement* (Oltramare) est bien peu admissible. *κατα* avec l'accusatif, signifie *selon, conformément à...*

vivants et les morts. Cf. « *Alors le roi dira* » (Mat. 25 : 34). C'est parce qu'il est le *Christ* ou le *Fils*, c'est-à-dire le Roi, que Jésus a reçu du Père le pouvoir de *juger*. Cf. Jean V, 22 : 31.

*ἐπιφανεῖα* doit être ici à peu près synonyme de *βασιλεία*, *pouvoir royal*<sup>1</sup>.

« Annonce *cette* parole. » Cf. 2 : 11. — Parlant au nom d'un Maître revêtu d'un tel pouvoir, Timothée doit parler avec force, sans crainte, en insistant, enfin avec une pleine autorité. Sachant ce qu'est Jésus-Christ, il doit annoncer sa parole en conséquence, — mais en même temps « avec toute sorte de patience et d'instruction » (v. 2). Il ne faut ni s'impatienter, ni exiger qu'on croie, qu'on se soumette sans avoir compris. *Douceur* et *persuasion* doivent être les compagnes de l'*autorité morale* fondée sur la royauté de Jésus-Christ.

## XXIV

### Le sens de *κνηθομενοι την ἀκοην* (4 : 3).

« Car il y aura un temps où l'on ne supportera pas la saine instruction ; mais selon leurs propres convoitises, ils accumuleront pour eux-mêmes des docteurs, *κνηθομενοι την ἀκοην*, et ils détourneront l'ouïe de la vérité et se tourneront vers les fables » (4 : 3 et 4).

Cette locution a été rendue en français par *ayant la démangeaison d'entendre des choses agréables*. (Ostervald, Revision, etc.)<sup>2</sup>.

Seulement *κνηθομαι* ne signifie pas *avoir une démangeaison*, mais *se gratter* (parce qu'on a une démangeaison)<sup>3</sup>, ce qui

<sup>1</sup> Et de *δοξα*. On peut le rendre par *manifestation éclatante*. Elle a eu lieu d'abord par la résurrection. Cf. 1 : 10. Mais elle se manifestera d'une façon plus éclatante encore dans l'avenir (Tite 2 : 13 ; 1 Tim. 6 : 14 ; 2 Thes. 2 : 8), au jour éclatant (*ἐπιφανης*) du Seigneur (Act. 2 : 20 = Joël 3 : 4). C'est cette manifestation future qu'il faut *aimer* (v. 8), c'est-à-dire qu'il faut travailler à sa réalisation.

<sup>2</sup> Oltramare : ils s'entoureront (?) de docteurs qui (!) chatouillent agréablement (?) leurs oreilles. Comme si *κνηθομενοι* se rapportait à *διδασκαλους* !

<sup>3</sup> Cf. *κνηθεσθαι εἰς τας ἀκανθας τα ἔλκη*. Aristote (cité par Grimm). Cf. Job 2 : 8.

n'est pas tout à fait la même chose ! La démangeaison en soi n'est pas précisément une chose agréable, mais l'action de se gratter quand on a un endroit du corps qui démange.

Le sens est donc : se grattant l'ouïe (à leur enseignement).

En d'autres termes, *assouvissant leur démangeaison d'entendre* (certains enseignements, forts différents de ceux de l'Évangile). On pourrait traduire, en sacrifiant une image peut-être un peu trop réaliste pour le goût actuel : « se délectant l'ouïe », ou : « se délectant à les entendre ».

Le plaisir qu'ils se procureront ainsi sera la satisfaction d'un besoin impérieux : celui d'entendre des enseignements qui flattent leurs *passions* ou *convoitises*, c'est-à-dire des principes de morale *relâchés*.

Il ne s'agit pas d'éloquence, bien entendu ! Mais ces faux docteurs pourraient être *aussi*, naturellement, de beaux parleurs.

On ne se contentera pas de quelques-uns ; on les *accumulera* (= on en augmentera le nombre indéfiniment), afin de pouvoir choisir parmi eux ceux dont les enseignements correspondront le mieux aux convoitises naturelles du cœur humain <sup>1</sup>.

## XXV

### Le sens de *σπενδομαι* (4 : 6).

Inutile de discuter de nouveau ici le sens de *σπενδομαι* (4 : 6) : je l'ai fait suffisamment dans mes remarques exégétiques sur l'épître aux Philippiens <sup>2</sup>. J'ajoute cependant deux observations : 1<sup>o</sup> la recommandation d'amener Marc, parce qu'il est utile à l'apôtre pour le ministère (4 : 11), ne s'accorde guère avec le sens tragique qu'on donne généralement à ce verbe. Elle suppose manifestement la même captivité

<sup>1</sup> C'est ce que faisaient, d'après Pascal, certains catholiques de son temps : ils consultaient un grand nombre de casuistes, dans l'espoir d'en trouver un qui jugerait probable quelque maxime relâchée, jugée improbable ou inadmissible par les autres.

<sup>2</sup> *Revue de théol. et de phil.*, 1909, pag. 216-221.

que celle dont Luc dit, à la fin du livre des Actes, que Paul « annonçait le royaume de Dieu et enseignait ce qui concerne le Seigneur Jésus-Christ avec toute liberté, sans empêchement. » Et d'après l'épître aux Philippiens, il s'attendait, l'année suivante, à en être bientôt délivré. Il ne prévoyait donc pas alors sa mort sanglante. 2° L'espoir que Dieu le sauvera de toute œuvre méchante (4 : 18), comme il a été sauvé précédemment d'une gueule de lion, montre qu'il espérait déjà être délivré, comme plus tard, quand il écrivait aux Philippiens. Il ne prévoyait donc pas qu'il allait être immolé. Et en effet, il ne le fut pas, du moins alors. Il dut être mis en liberté au bout des deux ans dont parle le livre des Actes.

Ce verset 6 est intimement uni au précédent par la conjonction *car*, qui ne devrait donc pas être supprimée comme elle l'a été par Oltramare, les reviseurs de 1903, etc. Paul fonde son exhortation à Timothée sur le fait que lui ne peut plus faire ce qu'il a fait si longtemps et qu'il recommande à son disciple de faire à sa place aussi complètement que possible : « *Car* moi, dit-il, déjà je m'écoule, et le temps de mon départ est venu », etc.

Il ne s'agit pas là d'une mort violente, mais d'une mort naturelle, provenant des infirmités de l'âge, et qui maintenant ne peut plus tarder beaucoup. Paul était déjà vieux quand il écrivait à Philémon, l'année précédente.

## XXVI

### J'ai gardé la fidélité (4 : 7).

D'après un texte de l'Apocalypse, où il est question de la patience ou persévérance (*ὑπομονή*) des saints, de ceux qui gardent les *commandements* de Dieu et la foi de (ou plutôt la fidélité à) Jésus (14 : 12), il faut traduire ensuite : « j'ai gardé (ou conservé) la *fidélité* »<sup>1</sup>, plutôt que « j'ai gardé la foi » (4 : 7).

Paul a été *fidèle* (à Dieu, à Christ, à la vérité), pendant le

<sup>1</sup> Cf. 2 : 22 ; 3 : 10 ; Tite 2 : 10 ; 1 Tim. 5 : 12 ; Gal. 5 . 22, etc.

*bon combat* qu'il livrait contre le monde, et jusqu'à la fin de sa course. Il n'a abandonné ni l'un ni l'autre par lassitude ou découragement. C'est le contraire d'ἀτεθειν την πιστιν (Tite 2 : 10).

La foi *comme doctrine* ou même au sens de *confiance* (en Dieu) n'a rien à voir ici.

La ressemblance des verbes τετελεκα, τετηρηκα, n'est certainement pas fortuite.

« Désormais, la couronne de la justice m'est réservée », etc. Le vainqueur dans le *combat* ou à la *course* était *couronné*. Cf. sois *fidèle* jusqu'à la mort (= la fin de la *course*), et je te donnerai la *couronne* de la vie (Apoc. 2 : 10). C'est la même double idée qu'ici ; πιστις a donc ici la même acception que πιστος dans l'Apocalypse : celle de *fidélité* et non de *foi*.

Cf. aussi Jacq. 1 : 12 : « devenu *éprouvé*, il recevra la couronne de la vie » ; 1 Pierre 5 : 1-4 : « Paissez le troupeau de Dieu, etc., et... vous recevrez la couronne inflétrissable de la gloire. »

## XXVII

### Le manteau laissé à Troas (4 : 13).

Paul avait passé quelques jours à Troas deux ans auparavant, et il en était reparti à pied pour Assos (Act. 20 : 7-13). Il n'est pas étonnant qu'il y eût laissé quelques objets dont il n'avait pas besoin alors et trop lourds ou trop encombrants pour un piéton<sup>1</sup>. Pendant son séjour à Césarée, aucune occasion ne s'était présentée de les réclamer. Paul espère que Timothée pourra les lui apporter en venant à Rome (4 : 13).

Cela montre, comme plusieurs autres détails, que l'épître fut écrite au commencement de la première et unique captivité de l'apôtre à Rome.

<sup>1</sup> Il avait alors l'intention d'aller à Rome, après son voyage à Jérusalem. Il pensait sans doute que quelqu'un de ses amis de Troas ou du voisinage pourrait lui porter ces objets en allant le rejoindre dans la capitale.

## XXVIII

## La première défense de Paul (4 : 16).

Quelle est cette *première apologie* ou défense, dans laquelle l'apôtre se plaint d'avoir été abandonné de tous? (4 : 16). Tout simplement, je pense, celle qui nous est connue par le livre des Actes (chap. 24) <sup>1</sup>, quand, accusé par l'avocat Tertulle, il présenta lui-même son *apologie* (v. 10). On comprend alors assez aisément quelle est la *bouche de lion* dont il dit avoir été délivré. Ce rhéteur est sans doute désigné ainsi, — d'après le Psaume 22 : 22, — à cause de la *violence* de ses accusations.

Il faut seulement admettre que Timothée avait quitté l'apôtre avant ce moment-là et que, par conséquent, les épîtres aux Colossiens et à Philémon, écrites au nom de Timothée aussi bien que de Paul, et sans doute aussi celle aux Ephésiens, furent composées au début du séjour à Césarée.

Les πάντες qui l'ont abandonné ne sont pas identiques aux πάντες οἱ ἐν τῇ Ἀσῖα (1 : 15). Ce sont vraisemblablement des personnes qui auraient pu, si elles avaient voulu, l'aider dans son procès, c'est-à-dire les τινες ἀπο τῆς Ἀσῖας Ἰουδαῖοι, qui, d'après Actes 24 : 19, *ne se présentèrent pas* devant le tribunal de Félix, qui, par conséquent, *abandonnèrent* l'accusé, tandis qu'ils auraient dû venir déclarer qu'en réalité ils n'avaient rien à dire contre lui, que l'agitation, soulevée par eux d'abord, provenait d'une erreur (21 : 27-29).

Voilà ce que ces Juifs d'Asie auraient dû avoir le courage de déclarer hautement et ce qu'ils n'avaient pas fait. Paul apprend à Timothée qu'aucun d'eux ne s'est présenté devant le tribunal pour dire ce qui s'était réellement passé. Un tel témoignage aurait suffi évidemment à le justifier aux yeux

<sup>1</sup> Il y en eut une seconde (25 : 8) et une troisième (26 : 1 ss., 24). Paul ne parle que de la première, parce que c'est alors seulement que les Juifs d'Asie auraient pu, s'ils l'avaient voulu, intervenir utilement en sa faveur. Il y en avait eu une autre à Jérusalem, au moment même où il fut pris (22 : 1), et même une seconde (chap. 23). Mais il s'agit sans doute de la *première à Césarée après le départ de Timothée*.

du gouverneur romain. Il pouvait donc bien dire qu'ils l'avaient *abandonné*.

Mais il tient compte des circonstances atténuantes : c'étaient des Juifs ; comme lui-même jadis, ils étaient dans l'ignorance<sup>1</sup> ; ils avaient du zèle pour Dieu, mais un zèle inintelligent<sup>2</sup>. Et il ajoute : « Que cela ne leur soit point imputé ! » Comme Jésus avait dit : Père, pardonne-leur ! — et Etienne : Ne leur impute point ce péché !

Cette allusion au procès de Césarée montre aussi que l'épître est du commencement de la captivité romaine.

## XXIX

### Le sens de *παντα τα εθνη* (4 : 17).

Mais comment l'apôtre peut-il ajouter : « Mais le Seigneur m'a assisté et fortifié, afin que l'Évangile fût pleinement annoncé par moi et que *tous les Gentils* (*toutes les nations παντα τα εθνη*) l'entendissent ; et j'ai été délivré », etc. (4 : 17) ?

Toutes les nations étaient-elles donc à Césarée (ou à Rome, peu importe) dans la salle du tribunal, pour l'entendre ? ou les quelques personnes qui étaient là : juges et soldats, peuvent-elles être appelées *toutes les nations* (*omnes gentes*) ?

Le texte grec est heureusement susceptible d'une autre traduction. Dans *παντα τα εθνη*, *παντα* ne se rapporte pas nécessairement à *τα εθνη*.

Je traduis : afin que... les Gentils (ceux qui étaient là, naturellement<sup>3</sup>, et non ceux qui n'y étaient pas) entendissent *tout*, c'est-à-dire tout ce que j'avais à dire. Cf. 2 : 10 ; Phil. 2 : 14 ; Tite 1 : 15 ; 2 Cor. 6 : 10, etc.

La Vulgate aurait dû traduire *omnia* au lieu d'*omnes*. Ce sens convient bien mieux que l'autre dans le contexte : à la suite du membre de phrase « afin que l'Évangile fût *pleinement annoncé* par moi » on s'attend à ce que le suivant exprime le résultat de cette *pleine* exposition de l'Évangile, et non une idée toute différente. Le *résultat* de cette *pleine*

<sup>1</sup> 1 Tim. 1 : 13. — <sup>2</sup> Rom. 10 : 2. — <sup>3</sup> Félix, Tertulle, etc.

prédication fut que les païens qui étaient là *entendirent tout*. Cette seconde idée complète heureusement la première.

Il y a un rapport intime entre ce texte et ceux des épîtres aux Colossiens et aux Ephésiens où Paul demande à ses lecteurs de prier pour lui, « afin qu'il puisse annoncer le mystère du Christ (ou faire connaître le mystère de l'Évangile) et le manifester, comme il faut qu'il en parle » (Col. 4 : 3 ; Eph. 6 : 19, 20). Comme il était prisonnier quand il écrivait cela, l'occasion qu'il espérait ne peut guère avoir été que sa comparution devant un tribunal. Eh bien, ce qu'il désirait pouvoir faire quand il écrivait aux Colossiens et aux Ephésiens, il l'avait fait depuis quelque temps au moment où il écrivait à Timothée.

D'où il résulte que les trois épîtres à Philémon, aux Colossiens et aux Ephésiens furent écrites avant la première défense ou apologie de l'apôtre et la seconde à Timothée quelque temps après ces mêmes « apologies » et que Timothée l'avait quitté à Césarée, avant sa comparution devant Félix (Act. 24), rappelé sans doute en Asie Mineure par des circonstances de famille qui nous sont inconnues <sup>1</sup>.

### XXX

#### **J'ai laissé (?) Trophime malade à Milet (4 : 20).**

Comment enfin, prisonnier depuis deux ou trois ans, l'apôtre a-t-il pu écrire : « *J'ai laissé Trophime malade à Milet* » (4 : 20), comme s'il avait, peu de temps auparavant, passé à Milet ? Cette traduction provient aussi de la Vulgate : *Trophimum autem reliqui...*

Heureusement qu'on peut traduire aussi : *ils ont laissé*

<sup>1</sup> Peut-être la maladie ou la mort de sa grand'mère et de sa mère, car la manière dont l'apôtre parle de ces deux femmes (« la foi qui *a habité* d'abord en ta grand'mère Lois et ta mère Eunice » 1 : 5) indique qu'elles n'étaient plus en vie au moment où il écrivait cette lettre. L'aoriste *ἐνφκησεν* ne peut s'expliquer autrement. Les larmes de Timothée (1 : 4) devaient alors être causées à la fois par la douleur de la séparation et par les tristes nouvelles qu'il avait reçues et qui le forçaient à partir.



(ἀπελπιον) Trophime, etc., et donner comme sujet à ce verbe (non les amis de Paul venus à Rome, dont il n'a pas été question dans ce qui précède, mais) *les personnes mentionnées immédiatement avant*, non Eraste, naturellement, puisqu'il était resté à Corinthe, mais Prisca, Aquila et Onésiphore.

Ces trois personnages qui étaient à Rome (1 : 16 ss.; Rom. 16 : 3), étaient partis avec Eraste et Trophime. Eraste les laissa à Corinthe, d'où il était originaire (Rom. 16 : 23). Trophime, qui était d'Ephèse (Act. 21 : 29) comme Onésiphore, y retournait avec eux ; mais ils furent obligés de le laisser à Milet, malade, sans doute pas très gravement <sup>1</sup>. Paul devait l'avoir appris à Rome par un message des voyageurs ; et il en informa Timothée, parce qu'il pensait probablement qu'il était utile que Timothée le sût, pour pouvoir agir en conséquence.

Tel est, je crois, le vrai sens de ce passage, dont on a voulu faire un argument, et même un argument décisif (1), contre l'authenticité de l'épître <sup>2</sup>.

C'est, en réalité, un argument des plus forts en faveur de son authenticité.

Cette interprétation va nous permettre, je crois, de comprendre pourquoi l'apôtre ajoute : « Efforce-toi de venir avant l'hiver », — demande qui semble au premier abord absolument isolée dans le contexte et qui pourtant doit se rattacher de quelque façon à ce qui précède, car elle ne peut être reliée à ce qui suit.

Paul a déjà recommandé à Timothée de venir le rejoindre à Rome au plus tôt (v. 9). Ici il lui recommande de venir *avant l'hiver*. C'est donc cette expression qui doit avoir été suggérée à l'apôtre par ce qu'il vient d'écrire.

Or, si c'était l'apôtre qui eût laissé Trophime à Milet, avant de venir à Rome, on ne voit pas à propos de quoi il aurait, immédiatement après avoir écrit cela, fait une telle recommandation à Timothée. Mais si ce sont les compagnons de

<sup>1</sup> Cf. les ἀσθενεῖαι de Timothée (1 Tim. 5 : 23).

<sup>2</sup> Voir *Encyclop. des sciences relig.*, art. *Pastorales* (Aug. Sabatier).

voyage de Trophime qui l'ont laissé à Milet malade, à la suite d'une *longue et fatigante* traversée, on voit aisément à la fois la cause probable de sa maladie et la raison de la recommandation qui suit. Paul ne veut pas que son cher disciple s'expose, en venant à Rome, aux fatigues et aux dangers d'une navigation trop tardive, dont il avait fait lui-même, plus d'une fois<sup>1</sup>, et récemment encore, l'expérience (Act. 27).

La recommandation est d'autant plus naturelle que Timothée n'avait pas une forte constitution et souffrait d'indispositions (*ἀσθενειας*) fréquentes (1 Tim. 5 : 23). Pour éviter qu'il soit malade (*ἀσθενοῦντα*), comme Trophime, pendant la traversée, l'apôtre l'engage à faire en sorte de partir avant la mauvaise saison.

C'est un trait de plus à ajouter au tableau de l'affection de Paul pour ses amis.

<sup>1</sup> 2 Cor. 11 : 25, 26.

---